

*Vous aussi, rejoignez le réseau !*

En adhérant, vous bénéficiez :

- d'un **diagnostic écologique** de votre ou vos parcelles humides ;
- d'un **accompagnement technique** sur mesure ;
- de **conseils personnalisés** pour restaurer, gérer, et valoriser vos parcelles ;
- d'un **appui administratif et financier** pour réaliser vos projets (études, restauration, entretien...) ;
- de temps d'**échanges et de formations** avec d'autres propriétaires ou gestionnaires membres du réseau : visites de parcelles, journées techniques thématiques, retours d'expériences...



## COMMENT rejoindre le réseau ?

1. **Flashez ce QR Code** et rendez-vous sur le site Internet du Parc.



2. **Remplissez le formulaire** en ligne.  
L'animateur vous contactera pour une première visite de terrain.

3. **Adhérez et bénéficiez** de votre accompagnement sur mesure !

## CONTACTEZ-nous !



### PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau

Tél. 02 41 53 66 00

reseau.zh@parc-loire-anjou-touraine.fr

[www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)

### SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUETS

ZA du Léard 49380 Bellevigne-en-Layon

Tél. 02 41 97 80 80 - [contact@layonaubancelouets.fr](mailto:contact@layonaubancelouets.fr)

[www.layonaubancelouets.fr](http://www.layonaubancelouets.fr)

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE

11 rue du Maréchal Leclerc 49408 Saumur

Tél. 02 41 40 45 50

[environnement@saumurvaldeloire.fr](mailto:environnement@saumurvaldeloire.fr)

[www.saumurvaldeloire.fr](http://www.saumurvaldeloire.fr)



Pâturages en zone humide ©PNRLAT

Avec le soutien financier :



Avec l'appui technique :

Conception : PNRLAT (C. Delplaix) - Imprimé par Ignis Kneleau sur papier 100% recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Notre patrimoine a de l'avenir



## ZONES HUMIDES

*un réseau pour agir*

*Vous avez ou gérez une zone humide ?  
Agissons ensemble !*



Martin pêcheur ©David Greyo



# ZONE HUMIDE, c'est quoi ?

Ce sont des **milieux de transition entre les espaces terrestres et aquatiques, où l'eau est présente de façon permanente ou temporaire**. Prairies inondables, boisements humides, bords de rivières, mares, fossés végétalisés... il existe de nombreuses zones humides.

## Avoir une zone humide : un atout !

Quelle que soit sa taille ou sa nature, elle rend de nombreux services :

- **Régulation de l'eau** : elle limite les inondations, restitue l'eau en période sèche et prévient l'érosion des sols.
- **Amélioration du cadre de vie** : fraîcheur, beauté du paysage, qualité de l'air... elle améliore votre environnement quotidien.
- **Support pédagogique** : elle offre des conditions idéales pour sensibiliser, apprendre et observer.
- **Valorisation du foncier** : élément attractif dans une propriété, une exploitation ou un espace public.
- **Adaptation au changement climatique** : elle rend votre terrain plus résilient face aux aléas et stocke le carbone responsable du réchauffement climatique.
- **Réservoir de biodiversité** : elle accueille une faune et une flore rares et indispensables.

## Les zones humides en chiffres

Les zones humides sont parmi **les écosystèmes les plus menacés au monde**. Encore aujourd'hui, nombre de ces espaces fragiles sont dégradés : comblements, pollutions, assèchements...

**60%**  
des zones humides  
ont disparu au  
20<sup>ème</sup> siècle

**100%**  
des amphibiens,  
**50%**  
des oiseaux et

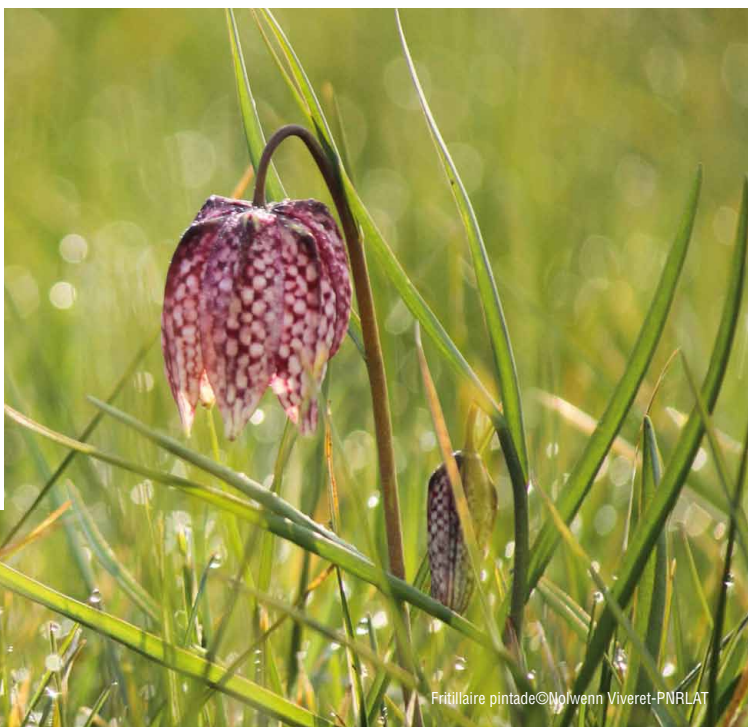
**2,3%**  
du Parc recouvert  
par des zones  
humides

**25%**  
des espèces des  
zones humides  
sont menacées

**30%**  
des plantes  
remarquables  
dépendent des  
zones humides

**2 254 ha**  
de zones  
cartographiées sur  
le RGZH\*

\*RGZH : Réseau des gestionnaires de zones humides



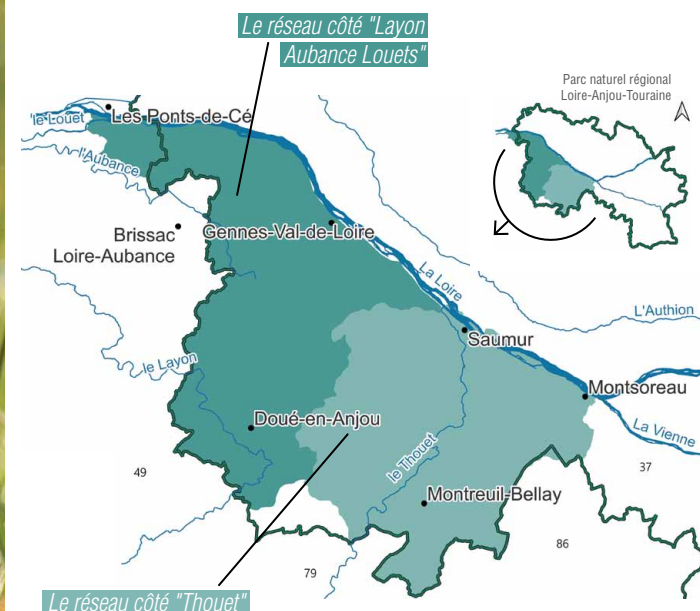
# LE RÉSEAU DES GESTIONNAIRES de zones humides

Animé par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, en partenariat avec le Syndicat Layon Aubance Louets, le Réseau des gestionnaires de zones humides propose un **accompagnement personnalisé et gratuit** à tous ceux qui souhaitent restaurer, gérer durablement ou valoriser ces milieux.

**Agriculteurs, forestiers, particuliers, collectivités ou associations**, le réseau est ouvert à tous les propriétaires ou gestionnaires de zones humides.

## Le territoire du réseau

Le réseau s'étend sur une partie des bassins versants du Layon, de l'Aubance, du Petit Louet et du Thouet jusqu'aux rives de Loire.



©PNR LAT 2025 - Sources : ©IGN, AELB, PNR LAT, Septembre 2025

Fritillaire pintade © Nolwenn Viveret-PNRLAT